



Outrage à agent , sexiste ?

Par **javavite_old**, le **10/10/2007** à **11:48**

Suite de mon post précédent.

J'ai fait un outrage à agent de police au mois d'août 2007.

Cet outrage est très justifié, au contraire de beaucoup d'autres qui servent de fin de mois plus confortable pour les agents de police.

Les faits :

Je marchais en petite tenue de plage, vers la plage de Marseille, 3 policiers à vélo, m'accostent et me disent : Bonjour, bon appétit.

je leur répond que je ne repondrais pas et surtout pas à des policiers.

Et là au lieu d assurer la paix public et de passer leur chemin, ces policiers me retournent que ce n'est pas gentil, que vraiment c'est mal de parler comme ça à la police etc. Ils mont fait la moral pendant au moins 20 metres plus loin.

N'y tenant plus, j ai réagis impulsivement et sans réfléchir et je les ai effectivement insultés. je pase les details où le policier m a menacé de me baffer, connasse, ma t il dit et surtout que je n aurais pas de temoins prouvant ces porpos, je n'avais pas envie d'écoper 24h de garde à vue, alors jene l ai pas mis dans le PV.

Bref apres menottes, garde à vue, mise en cage, morale dans les couloirs, clasique quoi, je suis ressortie avec une convocation au tribuanl.

J aimerais, bien que je reconnaisse les faits, dire au tribunal mon agacement face a des fonctionnaires en fonction, provoquant des femmes dans la rue.

Puis faire appel au sexisme avéré de ses policiers ou/et a une déontologie basée sur les respect du citoyen ? Qui pourrait m'aider à formuler une petite défense (pas dans le but de minimiser mes actes) rappelant quand même à la loi stipulant que le fonstinaire de police est là pour assurer la sécurité du citoyen et non pas de provoquer des situations gênantes et sexistes. Merci pour vos réponses.

Par **Upsilon**, le **10/10/2007 à 14:38**

Bonjour !

Je ne peux pas vous établir de défense (je ne suis pas avocat), mais je peux vous avancer celle de la partie adverse : De votre discours semble émaner un profond respect des fonctionnaires de police, mais pourquoi avoir lancé : " je leur répond que je ne **repondrais pas [s]et surtout pas à des policiers[/s]**. "

A mon avis, vous aurez du mal a convaincre le juge que les policiers vous ont insulté sans raison !

Ps : Ce post n'est nullement une prise de partie, je me contente de vous écrire ce qu'il en sortira a l'audience !

Par **Jurigaby**, le **10/10/2007 à 15:05**

tout a fait d'accord..

Qui plus est, même si il y avait un peu de drague dans leur propos, le fait de souhaiter bon appétit est plutot un signe de respect et de politesse qu'autre chose.

Les policiers sont là pour assurer la paix publique, nul doute sur ça.. mais les policiers sont aussi là pour parler avec les citoyens dans le but d'etre plus proche d'eux, plus à l'écoute de leurs attentes..

Par **javavite_old**, le **10/10/2007 à 15:20**

ha non je n ai jamais dit que je voulais dire qu ils m ont insultée, relisez mon texte.

Et pour l histoire de la drague, désolée de vous contredire, mais mon voisin policier, qui est très sympa, m a lui même suggéré de parler de déontologie, et n est pas du tout d accord pour que la police drague les citoyens dans la rue.

Et pourquoi avoir dit ça, parce que ça faisait bien 3 jours qu'ils etaient dans le quartier à demander les papiers etc à tout le monde, alors qu il y a de vrais problèmes à surveiller à Marseille et en plus ils se permettent d apostropher les femmes dans la rue. Désolé en tant que fonctionnaire de police, ils doivent être un exemple.

L'autorité (et non l'autoritarisme) assujettie les citoyens à des lois, cette même autorité (en loccurence ici représentée par la police) doit être aussi assujettie elle même à ses lois ou une certaine éthique.

Par **Upsilon**, le **10/10/2007 à 15:56**

Et le fait de vous souhaiter bon appétit était une violation de l'éthique des fonctionnaires de

police ? hm j'avoue que j'ai du mal a voir l'argument, et je pense que le juge aussi...

N'auriez vous pas tout simplement eu envie de remettre en place des fonctionnaires de police parceque vous considérez qu'ils ne faisaient pas bien leur travail (ce qui est possible !) ?

Par **javavite_old**, le **10/10/2007 à 17:57**

oui je viens de le dire !! C'est énorme ça de penser que je suggère alors que je dis clairement que ces policiers n etaient pas à leur place et au lieu de travailler, ils draguouillais sur la plage !! C'est assez clair là ?????Provoquer le citoyen dans le rue n 'est pas la fonction de l agent de police. Et il serait bien naif de votre part, si vous n'étiez pas au courant des primes concernant les outrages (! ?).

Par **Jurigaby**, le **10/10/2007 à 19:14**

Oh oui... Ils vous ont provoqué..

Maintenant, je vais me méfier quand je, souhaiterai bon appétit à quelqu'un...

Qui plus est, les secteurs ou doivent circuler les policiers sont définis en accord avec leur brigade et non en fonction des lieux de criminalité de sorte que quelque soit le quartier, il y ait toujours des policiers à proximité...

s'agissant des primes dont on ne connaîtrait peut être pas l'existence.. Il s'agit en réalité des dommages et interets qui leur sont versés au titre de la responsabilité civile tout ce qu'il y a de plus classique...

On les insulte, et on devrait être content pour eux..C'est là un seuil que je ne saurais franchir dans la mesure ou ça serait contraire à ma déontologie à moi..

Par **javavite_old**, le **10/10/2007 à 19:18**

Mais bien sûr, la langue de bois ça s appelle, jeune homme ou jeune femme vous devriez ouvrir les yeux !!! Enfin ne pas les fermer délibérément !! Sinon, changez de métier !

Par **Jurigaby**, le **10/10/2007 à 19:25**

C'est pas une question de fermer les yeux délibérement..

Je crois plutot que quand on croise quelqu'un qui pique sa petite crise de colère parce qu'un policier l'a dragouillé et qu'elle y voit une atteinte à ses libertés fondamentales,j'ai un peu du

mal à m'appitoyer..

Mais je vous l'accorde, c'est de ma faute...

Par **Upsilon**, le **10/10/2007** à **21:10**

Hop la, on se calme...

Ca ne sert a rien de s'engueuler ! par contre, vu comme vous vous emportez facilement, je ne doute pas que vous vous soyez emporté pour rien !

Imaginons l'inverse plutôt... VOUS êtes en patrouille, vous croisez un homme a qui vous souhaitez bon appétit (avec ou sans arrière pensée, la n'est pas le problème, il me semble que même les fonctionnaires de police ont encore la liberté de penser ce qu'ils veulent ...). L'homme se retourne et vous dit clairement " moi je répond pas et surtout pas aux flics " ...

Dans ce cas ci, imaginez une seconde votre réaction, connaissant votre caractère mouvementé ?

merci par avance pour votre objectivité et votre intelligence dans votre prochaine réponse.

Upsilon.